Image not found or type unknown

que dois je faire dans ce cas si vous etes dans le meme cas

Par **philong**, le **04/01/2009** à **20:06**

En souscrivant sur un réseau de multimedia (internet,telephone,tele) taille nationale, depuis le mois de septembre j'ai eu une surprise tres desagreable ,car, apres avoir reçu le box pour internet &telephone , je ne peux ni connecter de l'internet ni de telephone , malgré maintes fois telephoner au service client pour signaler ce probleme et ce reseau a fait sourde d' oreille jusqu 'au jour òu j' ai renvoye le materiel (date de renvoye le materiel 2 - 12 - 2008) pendant ce temps ce reseau continue prelever sur mon compte et ensuite j'ai renvoye le materiel au service clientele du reseau avec AR , en meme temps je demande a ma banque de bloquer le prelevement de paiement , mais ce reseau m'a menace de me poursuivre en contentieux Dans ce cas là , que dois je faire ? Aidez moi s' il vous plait PS : l'a?resse e mail ci dessous est celle de mon voisin , il me signalera desqu 'il a reçu votre reponse , merci a l 'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés